



République Française

## Ville de Marly

Service : Financier

JN.V/N.H/C.D

N°AR-2023 - 084

### ARRÊTÉ DU MAIRE

**Objet : Régie de recettes « Festivités NR 150 » – fin de fonction du mandataire suppléant.**

*Le Maire de la Ville de Marly,*

*Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;*

*Vu l'arrêté en date du 5 novembre 2018 instituant une régie de recettes « Festivités NR 150 » pour l'encaissement des redevances pour les locations des salles municipales, des redevances pour occupation du domaine public lors des fêtes foraines, autres manifestations et lors du marché hebdomadaire, pour l'encaissement des droits de place de la brocante annuelle et pour les redevances pour prêts de matériel ;*

*Vu l'arrêté en date du 4 décembre 2018 Nommant Madame Aude CUVELIER régisseuse titulaire et Madame Linda SALGUEIRO Mandataire suppléante ;*

*Vu la délibération n°22-051 du 19 juillet 2022 portant sur les délégations consenties à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal, notamment le 7eme point permettant de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.*

*Considérant qu'il y a lieu de nommer un nouveau mandataire suppléant ;*

*Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 20 février 2023*

### ARRETE

**ARTICLE 1** A compter du 20 février 2023, il est mis fin aux fonctions de madame Linda SALGUEIRO en tant que mandataire suppléante de la régie de recettes « Festivités NR 150 ».

Fait à Marly, le 20 février 2023

**Visa du Comptable du Trésor**

Julien AMHEUX  
Inspecteur  
des Finances Publiques

Dominique BERNARD

Pour le responsable du SGC  
de VALENCIENNES  
Par délégation

**Le Maire,**



Jean-Noël VERFAILLIE

Linda SALGUEIRO

Notifiée le